



Yvelise Reveilliez

Consultante Information Voyageurs

info@yvelise.pro / 06.72.26.13.73

11 bis rue des carrières Saint-Julien - 14000 Caen

DEVIS

Keolis Montargis

16 rue de la Baraudière

45700 Villemandeur

Caen, le 29 mars 2025

Devis n° D122025

Désignation	tarif/jour : 700€	Qté jour	Prix
Accompagement déploiement du nouveau réseau Déclenchement d'un compte temps - facturation au réel.		5j	3 500,00€
TOTAL HT			3 500,00€
TVA 20%			700,00€
TOTAL TTC			4 200,00€

RIB : CCM BAIS - IBAN FR76 1548 9047 5300 0888 4520 170

Régime micro-entrepreneur - SIRET 838 807 972 00016 - APE 7990Z

N° TVA intracommunautaire FR 70 838807972



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Généralités

Les présentes conditions sont conclues entre d'une part :

Le client :

Keolis Montargis

et d'autre part

Le prestataire de service :

Yvelise Reveilliez

11 bis rue des carrières saint julien

14000 Caen

2- Prestations

Les prestations de services concernées par ces conditions générales de vente sont les suivantes :

- conseil
- diagnostic et analyse
- accompagnement stratégique de projet
- accompagnement opérationnel

et de manière générale, à toutes prestations en lien avec l'information voyageurs, la communication des transports en commun.

3- Livraison et délais

Le vendeur s'engage à respecter le délai de livraison indiqué sur le devis ou sur le contrat de prestation. Cependant, le vendeur est dépendant de la collaboration active du client.

Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable d'aucun retard en cas de manquement par le client à ses obligations prévues dans l'article suivant des présentes CGV. La date portée au bon de commande ou sur le contrat de prestation constitue la date limite à laquelle le vendeur s'engage à livrer ou à exécuter la prestation promise.

4- Collaboration et obligations du client

Le client s'engage à collaborer activement avec le vendeur. Le client s'engage en particulier à fournir au vendeur, dans les délais requis, tous les documents, renseignements, informations détenus par lui et nécessaires à la réalisation des prestations de services. Le client garantit au vendeur posséder toutes les autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation des services de la société Yvelise Reveilliez. En particulier, le client certifie posséder les droits de propriété intellectuelle et les autorisations requises de tiers, notamment au titre de l'exploitation de leur image, biens etc. Le client garantit qu'il n'utilisera les services qu'à des fins strictement licites. Il garantit en tout temps que leur utilisation ne portera pas atteinte aux droits de tiers, notamment par des propos diffamants, faisant l'apologie de crimes ou de délits etc.

5- Etudes et projets

Sauf avis contraire précisé par l'association à une licence adaptée, les projets, études, plans, maquettes et tous autres documents, quel que soit leur nature, produits par la société Yvelise Reveilliez dans le cadre d'une prestation, négociée ou non, restent toujours son entière propriété. Ils peuvent cependant être reproduits, communiqués à des tiers, ou encore exécutés pour tout motif que ce soit par le client sans avoir au préalable à solliciter et obtenir d'autorisation de la société Yvelise Reveilliez, mais en rappelant systématiquement la paternité d'Yvelise Reveilliez.

Tous autres documents, quelle que soit leur nature, restent soumis aux droits qui leur sont conférés par la licence qui leur est rattachée (document texte, image, etc...).

6- Devis, commande

Les devis réalisés par la société Yvelise Reveilliez sont à titre gracieux. Les frais de déplacement induits par la réalisation d'un devis restent en revanche soumis à facturation forfaitaire calculée selon le barème de 60 centimes d'euros du kilomètre au delà d'un rayon supérieur à 30 km de Caen (14).

Pour être valable, toute commande doit faire l'objet d'une confirmation écrite. La commande pourra s'effectuer en retournant le devis ou l'offre du vendeur, dûment signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord ». La commande pourra également s'effectuer en adressant un document à en-tête du client et mentionnant notamment : la nature du service, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement (si elles ont fait l'objet d'une négociation rendant caduques les conditions de paiement définies dans les présentes conditions générales de vente), les dates de début et fin de la prestation, ainsi que le lieu de réalisation/livraison de la prestation s'il diffère du lieu de facturation.

Tout additif ou modification de la commande ne saurait lier la société Yvelise Reveilliez que si elle l'a accepté par écrit.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande.

7- Prix

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions

économiques en vigueur. Sauf mention expresse dans l'offre préalable, ils sont valables pour une durée maximale de 3 mois.

Conformément à l'article art-293B du CGI, la TVA n'est pas applicable au prix proposés et facturés.

8- Paiement

Sauf stipulation contraire, il est perçu à la commande une somme de 30% du total de la prestation, à titre d'acompte au sens de la loi. Le solde est payable à l'échéance définie dans le devis/proposition de la prestation.

Le vendeur se réserve le droit d'exiger dès la commande le paiement de l'intégralité de la prestation. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

Le paiement par chèque ne peut se faire que par chèque exprimé en euro et tiré sur une agence bancaire française.

En cas de non paiement, même partiel, à l'échéance, la société Yvelise Reveilliez se réserve le droit de résilier le contrat ou de suspendre l'exécution des prestations en cours.

9- Paiement

Les parties conviennent expressément que toutes les dettes et créances réciproques qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre, au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent, sont connexes de telle sorte qu'elles se servent mutuellement de garantie et se compensent entre elles, alors même que les conditions requises par la loi pour la compensation légale ne seraient pas toutes réunies.

10- Clause résolutoire de vente

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'acheteur au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l'acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date d'exécution de la prestation, la société Yvelise Reveilliez serait fondée, soit à exiger un paiement avant la prestation, soit à résilier la vente.

En cas d'inexécution d'une seule des présentes conditions, le vendeur adressera au débiteur une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut d'exécution, par l'acheteur, de son obligation dans le délai d'un mois à compter de l'envoi de cette mise en demeure, la vente sera résolue de plein droit s'il plaît au vendeur. L'acheteur ne pourra demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité du vendeur en cas de modification des spécificités initiales, intervenant entre la passation de la commande et l'exécution de la prestation, qui résulteraient de l'application d'un texte national ou communautaire. Le vendeur s'engage à informer l'acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

11- Force Majeure

Tout retard dans l'exécution de la prestation du fait de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité de la société Yvelise Reveilliez ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

Sont notamment considérés comme exonératoires les événements suivants :

- les catastrophes d'origine atmosphérique telles que le gel, la neige ou les pluies d'une exceptionnelle importance,
- l'incendie, l'inondation ou l'explosion pour quelque cause que ce soit,
- les mouvements sociaux pouvant affecter l'une ou l'autre des parties ou les prestataires qui participent à l'une des étapes de la prestation,
- les maladies du ou des exécutants de la prestation.

Le vendeur informera l'acheteur en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés.

12- Loi applicable et attribution de compétence

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l'application ou de l'interprétation du contrat. En cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce de Caen.

13- Confidentialité

La société Yvelise Reveilliez s'engage expressément à ne divulguer à aucun tiers ni le contenu des documents qui lui sont confiés ni les coordonnées de ses clients. En revanche, la société Yvelise Reveilliez est susceptible de partager sous forme numérique les productions réalisées à des fins de communication. Le client en sera informé et peut librement s'y opposer, en faisant la demande par écrit (courrier électronique).

14- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

La société Yvelise Reveilliez est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle - contrat n°77904175 souscrite auprès de la compagnie AVIVA.



Yvelise Reveilliez

Consultante Information Voyageurs

info@yvelise.pro / 06.72.26.13.73

11 bis rue des carrières Saint-Julien - 14000 Caen

FACTURE

Keolis Montargis

16 rue de la Baraudière

45700 Villemandeur

Caen, le 29 mars 2025

Commande n° F092025

Devis n° D122025 du 29/03/2025

Commande Keolis n°4507CACM576 du 24/014/2025

Désignation	tarif/jour : 700€	Qté jour	Prix
Accompagement déploiement du nouveau réseau Déclenchement d'un compte temps - facturation au réel.		5j	3 500,00€
	TOTAL HT		3 500,00€
	TVA 20%		700,00€
	TOTAL TTC À PAYER		4 200,00€



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Généralités

Les présentes conditions sont conclues entre d'une part :

Le client :

Keolis Montargis

et d'autre part

Le prestataire de service :

Yvelise Reveilliez

11 bis rue des carrières saint julien

14000 Caen

2- Prestations

Les prestations de services concernées par ces conditions générales de vente sont les suivantes :

- conseil
- diagnostic et analyse
- accompagnement stratégique de projet
- accompagnement opérationnel

et de manière générale, à toutes prestations en lien avec l'information voyageurs, la communication des transports en commun.

3- Livraison et délais

Le vendeur s'engage à respecter le délai de livraison indiqué sur le devis ou sur le contrat de prestation. Cependant, le vendeur est dépendant de la collaboration active du client.

Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable d'aucun retard en cas de manquement par le client à ses obligations prévues dans l'article suivant des présentes CGV. La date portée au bon de commande ou sur le contrat de prestation constitue la date limite à laquelle le vendeur s'engage à livrer ou à exécuter la prestation promise.

4- Collaboration et obligations du client

Le client s'engage à collaborer activement avec le vendeur. Le client s'engage en particulier à fournir au vendeur, dans les délais requis, tous les documents, renseignements, informations détenus par lui et nécessaires à la réalisation des prestations de services. Le client garantit au vendeur posséder toutes les autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation des services de la société Yvelise Reveilliez. En particulier, le client certifie posséder les droits de propriété intellectuelle et les autorisations requises de tiers, notamment au titre de l'exploitation de leur image, biens etc. Le client garantit qu'il n'utilisera les services qu'à des fins strictement licites. Il garantit en tout temps que leur utilisation ne portera pas atteinte aux droits de tiers, notamment par des propos diffamants, faisant l'apologie de crimes ou de délits etc.

5- Etudes et projets

Sauf avis contraire précisé par l'association à une licence adaptée, les projets, études, plans, maquettes et tous autres documents, quel que soit leur nature, produits par la société Yvelise Reveilliez dans le cadre d'une prestation, négociée ou non, restent toujours son entière propriété. Ils peuvent cependant être reproduits, communiqués à des tiers, ou encore exécutés pour tout motif que ce soit par le client sans avoir au préalable à solliciter et obtenir d'autorisation de la société Yvelise Reveilliez, mais en en rappelant systématiquement la paternité d'Yvelise Reveilliez.

Tous autres documents, quelle que soit leur nature, restent soumis aux droits qui leur sont conférés par la licence qui leur est rattachée (document texte, image, etc...).

6- Devis, commande

Les devis réalisés par la société Yvelise Reveilliez sont à titre gracieux. Les frais de déplacement induits par la réalisation d'un devis restent en revanche soumis à facturation forfaitaire calculée selon le barème de 60 centimes d'euros du kilomètre au delà d'un rayon supérieur à 30 km de Caen (14).

Pour être valable, toute commande doit faire l'objet d'une confirmation écrite. La commande pourra s'effectuer en retournant le devis ou l'offre du vendeur, dûment signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord ». La commande pourra également s'effectuer en adressant un document à en-tête du client et mentionnant notamment : la nature du service, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement (si elles ont fait l'objet d'une négociation rendant caduques les conditions de paiement définies dans les présentes conditions générales de vente), les dates de début et fin de la prestation, ainsi que le lieu de réalisation/livraison de la prestation s'il diffère du lieu de facturation.

Tout additif ou modification de la commande ne saurait lier la société Yvelise Reveilliez que si elle l'a accepté par écrit.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande.

7- Prix

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions

économiques en vigueur. Sauf mention expresse dans l'offre préalable, ils sont valables pour une durée maximale de 3 mois.

Conformément à l'article art-293B du CGI, la TVA n'est pas applicable au prix proposés et facturés.

8- Paiement

Sauf stipulation contraire, il est perçu à la commande une somme de 30% du total de la prestation, à titre d'acompte au sens de la loi. Le solde est payable à l'échéance définie dans le devis/proposition de la prestation.

Le vendeur se réserve le droit d'exiger dès la commande le paiement de l'intégralité de la prestation. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

Le paiement par chèque ne peut se faire que par chèque exprimé en euro et tiré sur une agence bancaire française.

En cas de non paiement, même partiel, à l'échéance, la société Yvelise Reveilliez se réserve le droit de résilier le contrat ou de suspendre l'exécution des prestations en cours.

9- Paiement

Les parties conviennent expressément que toutes les dettes et créances réciproques qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre, au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent, sont connexes de telle sorte qu'elles se servent mutuellement de garantie et se compensent entre elles, alors même que les conditions requises par la loi pour la compensation légale ne seraient pas toutes réunies.

10- Clause résolutoire de vente

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'acheteur au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l'acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date d'exécution de la prestation, la société Yvelise Reveilliez serait fondée, soit à exiger un paiement avant la prestation, soit à résilier la vente.

En cas d'inexécution d'une seule des présentes conditions, le vendeur adressera au débiteur une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut d'exécution, par l'acheteur, de son obligation dans le délai d'un mois à compter de l'envoi de cette mise en demeure, la vente sera résolue de plein droit s'il plaît au vendeur. L'acheteur ne pourra demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité du vendeur en cas de modification des spécificités initiales, intervenant entre la passation de la commande et l'exécution de la prestation, qui résulteraient de l'application d'un texte national ou communautaire. Le vendeur s'engage à informer l'acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

11- Force Majeure

Tout retard dans l'exécution de la prestation du fait de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité de la société Yvelise Reveilliez ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

Sont notamment considérés comme exonératoires les événements suivants :

- les catastrophes d'origine atmosphérique telles que le gel, la neige ou les pluies d'une exceptionnelle importance,
- l'incendie, l'inondation ou l'explosion pour quelque cause que ce soit,
- les mouvements sociaux pouvant affecter l'une ou l'autre des parties ou les prestataires qui participent à l'une des étapes de la prestation,
- les maladies du ou des exécutants de la prestation.

Le vendeur informera l'acheteur en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés.

12- Loi applicable et attribution de compétence

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l'application ou de l'interprétation du contrat. En cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce de Caen.

13- Confidentialité

La société Yvelise Reveilliez s'engage expressément à ne divulguer à aucun tiers ni le contenu des documents qui lui sont confiés ni les coordonnées de ses clients. En revanche, la société Yvelise Reveilliez est susceptible de partager sous forme numérique les productions réalisées à des fins de communication. Le client en sera informé et peut librement s'y opposer, en en faisant la demande par écrit (courrier électronique).

14- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

La société Yvelise Reveilliez est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle - contrat n°77904175 souscrite auprès de la compagnie AVIVA.



Yvelise Reveilliez

Consultante Information Voyageurs

info@yvelise.pro / 06.72.26.13.73

11 bis rue des carrières Saint-Julien - 14000 Caen

DEVIS

Keolis Montargis

16 rue de la Baraudière

45700 Villemandeur

Caen, le 2 juin 2025

Devis n° D152025

Désignation	tarif/jour : 700€	Qté jour	Prix
Accompagement déploiement du nouveau réseau Déclenchement d'un compte temps - facturation au réel.		5j	3 500,00€
TOTAL HT			3 500,00€
TVA 20%			700,00€
TOTAL TTC			4 200,00€

RIB : CCM BAIS - IBAN FR76 1548 9047 5300 0888 4520 170

Régime micro-entrepreneur - SIRET 838 807 972 00016 - APE 7990Z

N° TVA intracommunautaire FR 70 838807972



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Généralités

Les présentes conditions sont conclues entre d'une part :

Le client :

Keolis Montargis

et d'autre part

Le prestataire de service :

Yvelise Reveilliez

11 bis rue des carrières saint julien

14000 Caen

2- Prestations

Les prestations de services concernées par ces conditions générales de vente sont les suivantes :

- conseil
- diagnostic et analyse
- accompagnement stratégique de projet
- accompagnement opérationnel

et de manière générale, à toutes prestations en lien avec l'information voyageurs, la communication des transports en commun.

3- Livraison et délais

Le vendeur s'engage à respecter le délai de livraison indiqué sur le devis ou sur le contrat de prestation. Cependant, le vendeur est dépendant de la collaboration active du client.

Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable d'aucun retard en cas de manquement par le client à ses obligations prévues dans l'article suivant des présentes CGV. La date portée au bon de commande ou sur le contrat de prestation constitue la date limite à laquelle le vendeur s'engage à livrer ou à exécuter la prestation promise.

4- Collaboration et obligations du client

Le client s'engage à collaborer activement avec le vendeur. Le client s'engage en particulier à fournir au vendeur, dans les délais requis, tous les documents, renseignements, informations détenus par lui et nécessaires à la réalisation des prestations de services. Le client garantit au vendeur posséder toutes les autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation des services de la société Yvelise Reveilliez. En particulier, le client certifie posséder les droits de propriété intellectuelle et les autorisations requises de tiers, notamment au titre de l'exploitation de leur image, biens etc. Le client garantit qu'il n'utilisera les services qu'à des fins strictement licites. Il garantit en tout temps que leur utilisation ne portera pas atteinte aux droits de tiers, notamment par des propos diffamants, faisant l'apologie de crimes ou de délits etc.

5- Etudes et projets

Sauf avis contraire précisé par l'association à une licence adaptée, les projets, études, plans, maquettes et tous autres documents, quel que soit leur nature, produits par la société Yvelise Reveilliez dans le cadre d'une prestation, négociée ou non, restent toujours son entière propriété. Ils peuvent cependant être reproduits, communiqués à des tiers, ou encore exécutés pour tout motif que ce soit par le client sans avoir au préalable à solliciter et obtenir d'autorisation de la société Yvelise Reveilliez, mais en en rappelant systématiquement la paternité d'Yvelise Reveilliez.

Tous autres documents, quelle que soit leur nature, restent soumis aux droits qui leur sont conférés par la licence qui leur est rattachée (document texte, image, etc...).

6- Devis, commande

Les devis réalisés par la société Yvelise Reveilliez sont à titre gracieux. Les frais de déplacement induits par la réalisation d'un devis restent en revanche soumis à facturation forfaitaire calculée selon le barème de 60 centimes d'euros du kilomètre au delà d'un rayon supérieur à 30 km de Caen (14).

Pour être valable, toute commande doit faire l'objet d'une confirmation écrite. La commande pourra s'effectuer en retournant le devis ou l'offre du vendeur, dûment signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord ». La commande pourra également s'effectuer en adressant un document à en-tête du client et mentionnant notamment : la nature du service, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement (si elles ont fait l'objet d'une négociation rendant caduques les conditions de paiement définies dans les présentes conditions générales de vente), les dates de début et fin de la prestation, ainsi que le lieu de réalisation/livraison de la prestation s'il diffère du lieu de facturation.

Tout additif ou modification de la commande ne saurait lier la société Yvelise Reveilliez que si elle l'a accepté par écrit.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande.

7- Prix

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions

économiques en vigueur. Sauf mention expresse dans l'offre préalable, ils sont valables pour une durée maximale de 3 mois.

Conformément à l'article art-293B du CGI, la TVA n'est pas applicable au prix proposés et facturés.

8- Paiement

Sauf stipulation contraire, il est perçu à la commande une somme de 30% du total de la prestation, à titre d'acompte au sens de la loi. Le solde est payable à l'échéance définie dans le devis/proposition de la prestation.

Le vendeur se réserve le droit d'exiger dès la commande le paiement de l'intégralité de la prestation. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

Le paiement par chèque ne peut se faire que par chèque exprimé en euro et tiré sur une agence bancaire française.

En cas de non paiement, même partiel, à l'échéance, la société Yvelise Reveilliez se réserve le droit de résilier le contrat ou de suspendre l'exécution des prestations en cours.

9- Paiement

Les parties conviennent expressément que toutes les dettes et créances réciproques qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre, au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent, sont connexes de telle sorte qu'elles se servent mutuellement de garantie et se compensent entre elles, alors même que les conditions requises par la loi pour la compensation légale ne seraient pas toutes réunies.

10- Clause résolutoire de vente

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'acheteur au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l'acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date d'exécution de la prestation, la société Yvelise Reveilliez serait fondée, soit à exiger un paiement avant la prestation, soit à résilier la vente.

En cas d'inexécution d'une seule des présentes conditions, le vendeur adressera au débiteur une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut d'exécution, par l'acheteur, de son obligation dans le délai d'un mois à compter de l'envoi de cette mise en demeure, la vente sera résolue de plein droit s'il plaît au vendeur. L'acheteur ne pourra demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité du vendeur en cas de modification des spécificités initiales, intervenant entre la passation de la commande et l'exécution de la prestation, qui résulteraient de l'application d'un texte national ou communautaire. Le vendeur s'engage à informer l'acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

11- Force Majeure

Tout retard dans l'exécution de la prestation du fait de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité de la société Yvelise Reveilliez ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

Sont notamment considérés comme exonératoires les événements suivants :

- les catastrophes d'origine atmosphérique telles que le gel, la neige ou les pluies d'une exceptionnelle importance,
- l'incendie, l'inondation ou l'explosion pour quelque cause que ce soit,
- les mouvements sociaux pouvant affecter l'une ou l'autre des parties ou les prestataires qui participent à l'une des étapes de la prestation,
- les maladies du ou des exécutants de la prestation.

Le vendeur informera l'acheteur en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés.

12- Loi applicable et attribution de compétence

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l'application ou de l'interprétation du contrat. En cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce de Caen.

13- Confidentialité

La société Yvelise Reveilliez s'engage expressément à ne divulguer à aucun tiers ni le contenu des documents qui lui sont confiés ni les coordonnées de ses clients. En revanche, la société Yvelise Reveilliez est susceptible de partager sous forme numérique les productions réalisées à des fins de communication. Le client en sera informé et peut librement s'y opposer, en en faisant la demande par écrit (courrier électronique).

14- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

La société Yvelise Reveilliez est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle - contrat n°77904175 souscrite auprès de la compagnie AVIVA.



Yvelise Reveilliez

Consultante Information Voyageurs

info@yvelise.pro / 06.72.26.13.73

11 bis rue des carrières Saint-Julien - 14000 Caen

FACTURE

Keolis Montargis

16 rue de la Baraudière

45700 Villemandeur

Caen, le 18 juillet 2025

Facture n° F162025

Devis n° D152025 du 2/06/2025

Commande Keolis n° 4507CACM586 du 12/06/2025

Désignation	tarif/jour : 700€	Qté jour	Prix
Accompagement déploiement du nouveau réseau Déclenchement d'un compte temps - facturation au réel.		5j	3 500,00€
	TOTAL HT		3 500,00€
	TVA 20%		700,00€
	TOTAL TTC À PAYER		4 200,00€

RIB : CCM BAIS - IBAN FR76 1548 9047 5300 0888 4520 170

Régime micro-entrepreneur - SIRET 838 807 972 00016 - APE 7990Z

N° TVA intracommunautaire FR 70 838807972



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Généralités

Les présentes conditions sont conclues entre d'une part :

Le client :

Keolis Montargis

et d'autre part

Le prestataire de service :

Yvelise Reveilliez

11 bis rue des carrières saint julien

14000 Caen

2- Prestations

Les prestations de services concernées par ces conditions générales de vente sont les suivantes :

- conseil
- diagnostic et analyse
- accompagnement stratégique de projet
- accompagnement opérationnel

et de manière générale, à toutes prestations en lien avec l'information voyageurs, la communication des transports en commun.

3- Livraison et délais

Le vendeur s'engage à respecter le délai de livraison indiqué sur le devis ou sur le contrat de prestation. Cependant, le vendeur est dépendant de la collaboration active du client.

Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable d'aucun retard en cas de manquement par le client à ses obligations prévues dans l'article suivant des présentes CGV. La date portée au bon de commande ou sur le contrat de prestation constitue la date limite à laquelle le vendeur s'engage à livrer ou à exécuter la prestation promise.

4- Collaboration et obligations du client

Le client s'engage à collaborer activement avec le vendeur. Le client s'engage en particulier à fournir au vendeur, dans les délais requis, tous les documents, renseignements, informations détenus par lui et nécessaires à la réalisation des prestations de services. Le client garantit au vendeur posséder toutes les autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation des services de la société Yvelise Reveilliez. En particulier, le client certifie posséder les droits de propriété intellectuelle et les autorisations requises de tiers, notamment au titre de l'exploitation de leur image, biens etc. Le client garantit qu'il n'utilisera les services qu'à des fins strictement licites. Il garantit en tout temps que leur utilisation ne portera pas atteinte aux droits de tiers, notamment par des propos diffamants, faisant l'apologie de crimes ou de délits etc.

5- Etudes et projets

Sauf avis contraire précisé par l'association à une licence adaptée, les projets, études, plans, maquettes et tous autres documents, quel que soit leur nature, produits par la société Yvelise Reveilliez dans le cadre d'une prestation, négociée ou non, restent toujours son entière propriété. Ils peuvent cependant être reproduits, communiqués à des tiers, ou encore exécutés pour tout motif que ce soit par le client sans avoir au préalable à solliciter et obtenir d'autorisation de la société Yvelise Reveilliez, mais en en rappelant systématiquement la paternité d'Yvelise Reveilliez.

Tous autres documents, quelle que soit leur nature, restent soumis aux droits qui leur sont conférés par la licence qui leur est rattachée (document texte, image, etc...).

6- Devis, commande

Les devis réalisés par la société Yvelise Reveilliez sont à titre gracieux. Les frais de déplacement induits par la réalisation d'un devis restent en revanche soumis à facturation forfaitaire calculée selon le barème de 60 centimes d'euros du kilomètre au delà d'un rayon supérieur à 30 km de Caen (14).

Pour être valable, toute commande doit faire l'objet d'une confirmation écrite. La commande pourra s'effectuer en retournant le devis ou l'offre du vendeur, dûment signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord ». La commande pourra également s'effectuer en adressant un document à en-tête du client et mentionnant notamment : la nature du service, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement (si elles ont fait l'objet d'une négociation rendant caduques les conditions de paiement définies dans les présentes conditions générales de vente), les dates de début et fin de la prestation, ainsi que le lieu de réalisation/livraison de la prestation s'il diffère du lieu de facturation.

Tout additif ou modification de la commande ne saurait lier la société Yvelise Reveilliez que si elle l'a accepté par écrit.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande.

7- Prix

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions

économiques en vigueur. Sauf mention expresse dans l'offre préalable, ils sont valables pour une durée maximale de 3 mois.

Conformément à l'article art-293B du CGI, la TVA n'est pas applicable au prix proposés et facturés.

8- Paiement

Sauf stipulation contraire, il est perçu à la commande une somme de 30% du total de la prestation, à titre d'acompte au sens de la loi. Le solde est payable à l'échéance définie dans le devis/proposition de la prestation.

Le vendeur se réserve le droit d'exiger dès la commande le paiement de l'intégralité de la prestation. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

Le paiement par chèque ne peut se faire que par chèque exprimé en euro et tiré sur une agence bancaire française.

En cas de non paiement, même partiel, à l'échéance, la société Yvelise Reveilliez se réserve le droit de résilier le contrat ou de suspendre l'exécution des prestations en cours.

9- Paiement

Les parties conviennent expressément que toutes les dettes et créances réciproques qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre, au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent, sont connexes de telle sorte qu'elles se servent mutuellement de garantie et se compensent entre elles, alors même que les conditions requises par la loi pour la compensation légale ne seraient pas toutes réunies.

10- Clause résolutoire de vente

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'acheteur au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l'acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date d'exécution de la prestation, la société Yvelise Reveilliez serait fondée, soit à exiger un paiement avant la prestation, soit à résilier la vente.

En cas d'inexécution d'une seule des présentes conditions, le vendeur adressera au débiteur une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut d'exécution, par l'acheteur, de son obligation dans le délai d'un mois à compter de l'envoi de cette mise en demeure, la vente sera résolue de plein droit s'il plaît au vendeur. L'acheteur ne pourra demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité du vendeur en cas de modification des spécificités initiales, intervenant entre la passation de la commande et l'exécution de la prestation, qui résulteraient de l'application d'un texte national ou communautaire. Le vendeur s'engage à informer l'acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

11- Force Majeure

Tout retard dans l'exécution de la prestation du fait de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité de la société Yvelise Reveilliez ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

Sont notamment considérés comme exonératoires les événements suivants :

- les catastrophes d'origine atmosphérique telles que le gel, la neige ou les pluies d'une exceptionnelle importance,
- l'incendie, l'inondation ou l'explosion pour quelque cause que ce soit,
- les mouvements sociaux pouvant affecter l'une ou l'autre des parties ou les prestataires qui participent à l'une des étapes de la prestation,
- les maladies du ou des exécutants de la prestation.

Le vendeur informera l'acheteur en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés.

12- Loi applicable et attribution de compétence

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l'application ou de l'interprétation du contrat. En cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce de Caen.

13- Confidentialité

La société Yvelise Reveilliez s'engage expressément à ne divulguer à aucun tiers ni le contenu des documents qui lui sont confiés ni les coordonnées de ses clients. En revanche, la société Yvelise Reveilliez est susceptible de partager sous forme numérique les productions réalisées à des fins de communication. Le client en sera informé et peut librement s'y opposer, en en faisant la demande par écrit (courrier électronique).

14- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

La société Yvelise Reveilliez est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle - contrat n°77904175 souscrite auprès de la compagnie AVIVA.



Yvelise Reveilliez

Consultante Information Voyageurs

info@yvelise.pro / 06.72.26.13.73

11 bis rue des carrières Saint-Julien - 14000 Caen

DEVIS

Keolis Montargis

16 rue de la Baraudière

45700 Villemandeur

Caen, le 18 juillet 2025

Devis n° D162025

Désignation	tarif/jour : 700€	Qté jour	Prix
Accompagement déploiement du nouveau réseau Déclenchement d'un compte temps - facturation au réel.		4j	2 800,00€
	TOTAL HT		2 800,00€
	TVA 20%		560,00€
	TOTAL TTC		3 360,00€

RIB : CCM BAIS - IBAN FR76 1548 9047 5300 0888 4520 170

Régime micro-entrepreneur - SIRET 838 807 972 00016 - APE 7990Z

N° TVA intracommunautaire FR 70 838807972



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Généralités

Les présentes conditions sont conclues entre d'une part :

Le client :

Keolis Montargis

et d'autre part

Le prestataire de service :

Yvelise Reveilliez

11 bis rue des carrières saint julien

14000 Caen

2- Prestations

Les prestations de services concernées par ces conditions générales de vente sont les suivantes :

- conseil
- diagnostic et analyse
- accompagnement stratégique de projet
- accompagnement opérationnel

et de manière générale, à toutes prestations en lien avec l'information voyageurs, la communication des transports en commun.

3- Livraison et délais

Le vendeur s'engage à respecter le délai de livraison indiqué sur le devis ou sur le contrat de prestation. Cependant, le vendeur est dépendant de la collaboration active du client.

Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable d'aucun retard en cas de manquement par le client à ses obligations prévues dans l'article suivant des présentes CGV. La date portée au bon de commande ou sur le contrat de prestation constitue la date limite à laquelle le vendeur s'engage à livrer ou à exécuter la prestation promise.

4- Collaboration et obligations du client

Le client s'engage à collaborer activement avec le vendeur. Le client s'engage en particulier à fournir au vendeur, dans les délais requis, tous les documents, renseignements, informations détenus par lui et nécessaires à la réalisation des prestations de services. Le client garantit au vendeur posséder toutes les autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation des services de la société Yvelise Reveilliez. En particulier, le client certifie posséder les droits de propriété intellectuelle et les autorisations requises de tiers, notamment au titre de l'exploitation de leur image, biens etc. Le client garantit qu'il n'utilisera les services qu'à des fins strictement licites. Il garantit en tout temps que leur utilisation ne portera pas atteinte aux droits de tiers, notamment par des propos diffamants, faisant l'apologie de crimes ou de délits etc.

5- Etudes et projets

Sauf avis contraire précisé par l'association à une licence adaptée, les projets, études, plans, maquettes et tous autres documents, quel que soit leur nature, produits par la société Yvelise Reveilliez dans le cadre d'une prestation, négociée ou non, restent toujours son entière propriété. Ils peuvent cependant être reproduits, communiqués à des tiers, ou encore exécutés pour tout motif que ce soit par le client sans avoir au préalable à solliciter et obtenir d'autorisation de la société Yvelise Reveilliez, mais en en rappelant systématiquement la paternité d'Yvelise Reveilliez.

Tous autres documents, quelle que soit leur nature, restent soumis aux droits qui leur sont conférés par la licence qui leur est rattachée (document texte, image, etc...).

6- Devis, commande

Les devis réalisés par la société Yvelise Reveilliez sont à titre gracieux. Les frais de déplacement induits par la réalisation d'un devis restent en revanche soumis à facturation forfaitaire calculée selon le barème de 60 centimes d'euros du kilomètre au delà d'un rayon supérieur à 30 km de Caen (14).

Pour être valable, toute commande doit faire l'objet d'une confirmation écrite. La commande pourra s'effectuer en retournant le devis ou l'offre du vendeur, dûment signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord ». La commande pourra également s'effectuer en adressant un document à en-tête du client et mentionnant notamment : la nature du service, la quantité, le prix convenu, les conditions de paiement (si elles ont fait l'objet d'une négociation rendant caduques les conditions de paiement définies dans les présentes conditions générales de vente), les dates de début et fin de la prestation, ainsi que le lieu de réalisation/livraison de la prestation s'il diffère du lieu de facturation.

Tout additif ou modification de la commande ne saurait lier la société Yvelise Reveilliez que si elle l'a accepté par écrit.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande.

7- Prix

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions

économiques en vigueur. Sauf mention expresse dans l'offre préalable, ils sont valables pour une durée maximale de 3 mois.

Conformément à l'article art-293B du CGI, la TVA n'est pas applicable au prix proposés et facturés.

8- Paiement

Sauf stipulation contraire, il est perçu à la commande une somme de 30% du total de la prestation, à titre d'acompte au sens de la loi. Le solde est payable à l'échéance définie dans le devis/proposition de la prestation.

Le vendeur se réserve le droit d'exiger dès la commande le paiement de l'intégralité de la prestation. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

Le paiement par chèque ne peut se faire que par chèque exprimé en euro et tiré sur une agence bancaire française.

En cas de non paiement, même partiel, à l'échéance, la société Yvelise Reveilliez se réserve le droit de résilier le contrat ou de suspendre l'exécution des prestations en cours.

9- Paiement

Les parties conviennent expressément que toutes les dettes et créances réciproques qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre, au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent, sont connexes de telle sorte qu'elles se servent mutuellement de garantie et se compensent entre elles, alors même que les conditions requises par la loi pour la compensation légale ne seraient pas toutes réunies.

10- Clause résolutoire de vente

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'acheteur au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l'acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date d'exécution de la prestation, la société Yvelise Reveilliez serait fondée, soit à exiger un paiement avant la prestation, soit à résilier la vente.

En cas d'inexécution d'une seule des présentes conditions, le vendeur adressera au débiteur une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut d'exécution, par l'acheteur, de son obligation dans le délai d'un mois à compter de l'envoi de cette mise en demeure, la vente sera résolue de plein droit s'il plaît au vendeur. L'acheteur ne pourra demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité du vendeur en cas de modification des spécificités initiales, intervenant entre la passation de la commande et l'exécution de la prestation, qui résulteraient de l'application d'un texte national ou communautaire. Le vendeur s'engage à informer l'acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

11- Force Majeure

Tout retard dans l'exécution de la prestation du fait de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité de la société Yvelise Reveilliez ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

Sont notamment considérés comme exonératoires les événements suivants :

- les catastrophes d'origine atmosphérique telles que le gel, la neige ou les pluies d'une exceptionnelle importance,
- l'incendie, l'inondation ou l'explosion pour quelque cause que ce soit,
- les mouvements sociaux pouvant affecter l'une ou l'autre des parties ou les prestataires qui participent à l'une des étapes de la prestation,
- les maladies du ou des exécutants de la prestation.

Le vendeur informera l'acheteur en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés.

12- Loi applicable et attribution de compétence

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l'application ou de l'interprétation du contrat. En cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce de Caen.

13- Confidentialité

La société Yvelise Reveilliez s'engage expressément à ne divulguer à aucun tiers ni le contenu des documents qui lui sont confiés ni les coordonnées de ses clients. En revanche, la société Yvelise Reveilliez est susceptible de partager sous forme numérique les productions réalisées à des fins de communication. Le client en sera informé et peut librement s'y opposer, en en faisant la demande par écrit (courrier électronique).

14- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

La société Yvelise Reveilliez est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle - contrat n°77904175 souscrite auprès de la compagnie AVIVA.



Anne-Lise Mommert - PommeP

Design graphique | UI/Webdesign | Illustration | Signalétique

74 Av. Michel Cabieu 14150 OUISTREHAM

+33 (0)6 68 30 65 81 | anne-lise@pommep.com | www.PommeP.com

SIRET 492 863 238 00043 | MDA M824419 | APE 74.10Z | TVA FR05492863238

Date
25/03/2025
Devis
D202503-20

Client
Keolis
Montargis
16 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR

Projet
Montargis Amelys
déploiement

Conception et refonte de supports
Compte-temps

8,00 j x 525,00€
4 200,00 €

Total HT 4 200,00€
TVA 20% 840,00€

TOTAL TTC 5 040,00€

Acompte 50% à la commande.
Solde à réception de la facture.
IBAN FR76 4061 8803 0100 0408 4263 110
BIC BOUS FRPP XXX
(merci d'indiquer numéro de devis en intitulé)
Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, acceptant les règlements par chèques libellés à mon nom.

Devis valable 6 mois

Bon pour accord

Le 22 / 04 / 2025

KEOLIS MONTARGIS

Réseau AMELYS

16 rue de la baraudière

45700 VILLEMANDEUR - Tél. 02 38 85 66 56

SIREN - SIRET 325 600 393 00053

Signature | Cachet



Anne-Lise Mommert - PommeP

Design graphique | UI/Webdesign | Illustration | Signalétique

74 Avenue Michel Cabieu 14150 OUISTREHAM | anne-lise@pommep.com | www.PommeP.com
SIRET 492 863 238 00043 | MDA M824419 | APE 74.10Z | TVA FR05492863238 | Sécu 2 79 03 76 312 019 69

08/07/2025

Facture **F202507-34**

Devis D202503-20

Commande 4507CACM577

Client

Keolis

Montargis

16 Rue de la Baraudière

45700 VILLEMANDEUR

Projet

Montargis Amelys

déploiement

Conception et refonte de supports

Compte-temps

8,00 j

4 200,00 €

Total HT 4 200,00€

TVA 20% 840,00€

TOTAL TTC 5 040,00€

Règlement à 30 jours par virement IBAN FR76 4061 8803 0100 0408 4263 110 - BIC BOUS FRPP XXX

Merci d'indiquer le numéro de facture en intitulé de virement

Membre d'une Association agréée par l'administration fiscale, acceptant les règlements par chèques libellés à mon nom.

Titulaire du compte

Anne-lise mommert
74 Avenue Michel Cabieu
14150 OUISTREHAM

BIC

BOUS FRPP XXX

Domiciliation

Boursorama Banque
44 rue Traversière
92772 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

IBAN

FR76 4061 8803 0100 0408 4263 110

RIB

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
40618	80301	00040842631	10

Urssaf Artistes-auteurs
TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Depuis votre espace en ligne
artistes-auteurs.urssaf.fr
Par téléphone au 0806 804 208
de 9 h à 17 h (service gratuit + prix appel)

Références

N° Siret : 492 863 238 00043
N° Compte : 748 7200767783
N° Sécurité sociale : 2790376312019 69

MME MOMMERT ANNE-LISE
74 AV MICHEL CABIEU
14150 OUISTREHAM

Limoges, le 2 avril 2025

Objet : certificat d'immatriculation

Madame,

À la suite des informations que vous nous avez transmises lors de votre déclaration de début d'activité, votre immatriculation au régime des Artistes-Auteurs a bien été traitée et vos éléments d'identification au titre de cette activité sont les suivants :

N° Compte : 748 7200767783
N° Siret : 492 863 238 00043
Activité : Artiste-Auteur
Date d'immatriculation : 01/01/2019

Votre affiliation auprès de la caisse primaire d'assurance maladie sera prononcée par la Sécurité sociale des Artistes Auteurs après instruction de votre dossier.

Ce document vaut dispense de précompte jusqu'au 31 décembre 2025 et doit être transmis à votre diffuseur. À défaut, votre diffuseur est dans l'obligation de vous précompter et de vous délivrer une attestation sociale selon l'arrêté du 22 février 2019 modifiant l'arrêté du 19 avril 1995.

Pour faciliter vos démarches et vous accompagner dans les différentes obligations envers l'Urssaf, nous vous invitons à consulter le site www.artistes-auteurs.urssaf.fr. Tous les services en ligne du réseau sont sécurisés et gratuits.

Votre numéro de compte cotisant est à mentionner dans toute correspondance avec l'organisme.



Un numéro de téléphone unique pour vous contacter

L'Urssaf utilise un nouveau numéro de téléphone pour vous contacter : le 0806 801 525. Pour nous joindre, pas de changement : nos modalités de contact sont indiquées sur ce courrier.

L'Urssaf collecte et traite vos données personnelles strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la politique de confidentialité : www.urssaf.fr/confidentialite

Siège social : Urssaf Limousin - 11 rue Camille Pelletan - 87000 LIMOGES



Anne-Lise Mommert - PommeP

Design graphique | UI/Webdesign | Illustration | Signalétique

74 Av. Michel Cabieu 14150 OUISTREHAM

+33 (0)6 68 30 65 81 | anne-lise@pommep.com | www.PommeP.com

SIRET 492 863 238 00043 | MDA M824419 | APE 74.10Z | TVA FR05492863238

Date
08/07/2025
Devis
D202507-31

Client
Keolis
Montargis
16 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR

Projet
Montargis Amelys
déploiement

Conception et refonte de supports
Dépassement

3,50 j x 525,00€
1 837,50 €

Conception et refonte de supports
Voussoirs
Sticker portillon conducteur,
Situation perturbée
Pôle Mirabeau
Pôle Gare

3,00 j x 525,00€
1 575,00 €

Total HT 3 412,50€
TVA 20% 682,50€

TOTAL TTC 4 095,00€

Acompte 50% à la commande.
Solde à réception de la facture.
IBAN FR76 4061 8803 0100 0408 4263 110
BIC BOUS FRPP XXX
(merci d'indiquer numéro de devis en intitulé)
Membre d'une association agréée par l'administration
fiscale, acceptant les règlements par chèques
libellés à mon nom.

Devis valable 6 mois
Bon pour accord
Le . . / . . /
20 . .

Signature | Cachet



Anne-Lise Mommert - PommeP

Design graphique | UI/Webdesign | Illustration | Signalétique

74 Av. enue Michel Cabieu 14150 OUISTREHAM | anne-lise@pommep.com | www.PommeP.com
SIRET 492 863 238 00043 | MDA M824419 | APE 74.10Z | TVA FR05492863238 | Sécu 2 79 03 76 312 019 69

22/07/2025

Facture **F202507-38**

Devis D202507-31

Commande 4507CACM592

Client

Keolis

Montargis

16 Rue de la Baraudière

45700 VILLEMANDEUR

Projet

Montargis Amelys

déploiement

Conception et refonte de supports

Dépassement

3,50 j

1 837,50 €

Conception et refonte de supports

Voussoirs

Sticker portillon conducteur,

Situation perturbée

Pôle Mirabeau

Pôle Gare

3,00 j

1 575,00 €

Total HT 3 412,50€

TVA 20% 682,50€

TOTAL TTC 4 095,00€

Règlement à 30 jours par virement FR76 4061 8803 0100 0408 4263 110

Merci d'indiquer le numéro de facture en intitulé de virement

Titulaire du compte

Anne-lise mommert
74 Avenue Michel Cabieu
14150 OUISTREHAM

BIC

BOUS FRPP XXX

Domiciliation

Boursorama Banque
44 rue Traversière
92772 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

IBAN

FR76 4061 8803 0100 0408 4263 110

RIB

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
40618	80301	00040842631	10

Urssaf Artistes-auteurs
TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Depuis votre espace en ligne
artistes-auteurs.urssaf.fr
Par téléphone au 0806 804 208
de 9 h à 17 h (service gratuit + prix appel)

Références

N° Siret : 492 863 238 00043
N° Compte : 748 7200767783
N° Sécurité sociale : 2790376312019 69

MME MOMMERT ANNE-LISE
74 AV MICHEL CABIEU
14150 OUISTREHAM

Limoges, le 2 avril 2025

Objet : certificat d'immatriculation

Madame,

À la suite des informations que vous nous avez transmises lors de votre déclaration de début d'activité, votre immatriculation au régime des Artistes-Auteurs a bien été traitée et vos éléments d'identification au titre de cette activité sont les suivants :

N° Compte : 748 7200767783
N° Siret : 492 863 238 00043
Activité : Artiste-Auteur
Date d'immatriculation : 01/01/2019

Votre affiliation auprès de la caisse primaire d'assurance maladie sera prononcée par la Sécurité sociale des Artistes Auteurs après instruction de votre dossier.

Ce document vaut dispense de précompte jusqu'au 31 décembre 2025 et doit être transmis à votre diffuseur. À défaut, votre diffuseur est dans l'obligation de vous précompter et de vous délivrer une attestation sociale selon l'arrêté du 22 février 2019 modifiant l'arrêté du 19 avril 1995.

Pour faciliter vos démarches et vous accompagner dans les différentes obligations envers l'Urssaf, nous vous invitons à consulter le site www.artistes-auteurs.urssaf.fr. Tous les services en ligne du réseau sont sécurisés et gratuits.

Votre numéro de compte cotisant est à mentionner dans toute correspondance avec l'organisme.



Un numéro de téléphone unique pour vous contacter

L'Urssaf utilise un nouveau numéro de téléphone pour vous contacter : le 0806 801 525. Pour nous joindre, pas de changement : nos modalités de contact sont indiquées sur ce courrier.

L'Urssaf collecte et traite vos données personnelles strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la politique de confidentialité : www.urssaf.fr/confidentialite

Siège social : Urssaf Limousin - 11 rue Camille Pelletan - 87000 LIMOGES



Devis DE202502020
En date du : 11/06/2025
Réf. client : KEOMON0822

120 route des macarons - BSS
06560 Valbonne Sophia Antipolis
France

Votre référent : Franck WILLAERT
Mobile : 06 28 62 93 24
Email : f.willaert@matawan-mobility.com

KEOLIS MONTARGIS
16 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 Villemagne
France

Objet : IMPRESSION SIGNALTIQUE

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
T01	Impression de têtes d'arrêt 510 X 510 sur adhésif dos gris Metamark y plastification mate et découpe mécanumérique	356,00	12,50 unité	20,00 % (890,00)	4 450,00
T01	Impression de têtes d'arrêt 410 X 410 sur adhésif dos gris Metamark y plastification mate et découpe mécanumérique	532,00	8,00 unité	20,00 % (851,20)	4 256,00
T01	Impression de tête d'arrêt pour rodage pose (offert)	10,00	0,00 unité	20,00 % (0,00)	0,00
T03	Emballage soigné et transport	1,00	250,00 unité	20,00 % (50,00)	250,00

Total net HT 8 956,00 €
TVA 20,00% 1 791,20 €
Montant total TTC 10 747,20 €

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :

"J'ai approuvé Bon pour
accord"

KEOLIS MONTARGIS
16 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR - Tél. : 02 38 85 66 56
SIREN - SIRET 325 600 393 00053

CONDITIONS DE REGLEMENT/PAIEMENT EN PJ

Conformément aux termes de la loi du 12 mai 1980, MOBIREPORT se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires.
En cas de cessation de paiement du client, MOBIREPORT peut revendiquer les produits.
Les acomptes antérieurement payés resteront acquis à MOBIREPORT à titre de clause pénale.

MEMORIAL RECORD



120 route des macarons - BSS
06560 Valbonne Sophia Antipolis
France
Votre référent : Franck WILLAERT
Mobile : 06 28 62 93 24
Email : f.willaert@matawan-mobility.com

Facture FA202501427
En date du : 04/08/2025
Réf. client : KEOMON0822
Bon de commande : 4507CACM589

KEOLIS MONTARGIS
16 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 Villemandeur
France

Objet : IMPRESSION SIGNALETIQUE

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
T01	Impression de têtes d'arrêt 510 X 510 sur adhésif dos gris Metamark y plastification mate et découpe mécanumérique	356,00	12,50 unité	20,00 % (890,00)	4 450,00
T01	Impression de têtes d'arrêt 410 X 410 sur adhésif dos gris Metamark y plastification mate et découpe mécanumérique	532,00	8,00 unité	20,00 % (851,20)	4 256,00
T01	Impression de tête d'arrêt pour rodage pose (offert)	10,00	0,00 unité	20,00 % (0,00)	0,00
T03	Emballage soigné et transport	1,00	250,00 unité	20,00 % (50,00)	250,00
				Total net HT	8 956,00 €
				TVA 20,00%	1 791,20 €
				Montant total TTC	10 747,20 €
				Total à régler	10 747,20 €

Moyen de règlement : virement bancaire
Délai de règlement : à 40 jours
Date limite de règlement : 13/09/2025
Banque : Caisse d'Epargne Côte d'Azur
BIC : CEPAFRPP831
IBAN : FR761831510000800967173489

CONDITIONS DE REGLEMENT/PAIEMENT EN PJ

Conformément aux termes de la loi du 12 mai 1980, MOBIREPORT se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires.
En cas de cessation de paiement du client, MOBIREPORT peut revendiquer les produits.
Les acomptes antérieurement payés resteront acquis à MOBIREPORT à titre de clause pénale.



Devis DE202502034
En date du : 19/06/2025
Réf. client : KEOMON0822

120 route des macarons - BSS
06560 Valbonne Sophia Antipolis
France

Votre contact administratif : Franck WILLAERT
Mobile : 06 28 62 93 24
Email : f.willaert@matawan-mobility.com

KEOLIS MONTARGIS
16 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 Villemagne
France

Objet : IMPRESSION BANDEAUX "NOM D'ARRÊT"

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 812 x 141 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	11,00	5,50 unité	20,00 % (12,10)	60,50
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 1135 x 148 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	5,00	8,00 unité	20,00 % (8,00)	40,00
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 997 x 105 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	64,00	5,00 unité	20,00 % (64,00)	320,00
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 249 x 33 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	446,00	3,50 unité	20,00 % (312,20)	1 561,00
T11	Impression de bandeaux PMR 249 x 33 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	550,00	3,50 unité	20,00 % (385,00)	1 925,00
T03	Emballage soigné et transport	1,00	150,00 unité	20,00 % (30,00)	150,00

Total net HT 4 056,50 €

TVA 20,00% 811,30 €

Montant total TTC 4 867,80 €

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :

"Lu et approuvé, Bon pour
accord"

KEOLIS MONTARGIS

16 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR - Tél. : 02 38 85 66 56
SIREN - SIRET 325 600 393 00053

Date de validité : 19/07/2025

Moyen de règlement : virement bancaire



Facture FA202501428
En date du : 04/08/2025
Réf. client : KEOMON0822
Bon de commande : 4507CACM587

120 route des macarons - BSS
06560 Valbonne Sophia Antipolis

France

Votre contact administratif : Franck WILLAERT

Mobile : 06 28 62 93 24

Email : f.willaert@matawan-mobility.com

KEOLIS MONTARGIS
16 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 Villemandeur
France

Objet : IMPRESSION BANDEAUX "NOM D'ARRÊT"

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 812 x 141 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	11,00	5,50 unité	20,00 % (12,10)	60,50
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 1135 x 148 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	5,00	8,00 unité	20,00 % (8,00)	40,00
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 997 x 105 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	64,00	5,00 unité	20,00 % (64,00)	320,00
T11	Impression de bandeaux "nom d'arrêt" 249 x 33 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	446,00	3,50 unité	20,00 % (312,20)	1 561,00
T11	Impression de bandeaux PMR 249 x 33 sur adhésif dos gris Metamark y compris plastification mate et découpe mécanumérique	550,00	3,50 unité	20,00 % (385,00)	1 925,00
T03	Emballage soigné et transport	1,00	150,00 unité	20,00 % (30,00)	150,00
				Total net HT	4 056,50 €
				TVA 20,00%	811,30 €
				Montant total TTC	4 867,80 €
				Total à régler	4 867,80 €

Moyen de règlement : virement bancaire
Délai de règlement : à 40 jours
Date limite de règlement : 13/09/2025

Banque :

Caisse d'Epargne Côte d'Azur
BIC : CEPAFRPP831
IBAN : FR7618315100000800967173489

CONDITIONS DE REGLEMENT/PAIEMENT EN PJ

Conformément aux termes de la loi du 12 mai 1980, MOBIREPORT se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires.

En cas de cessation de paiement du client, MOBIREPORT peut revendiquer les produits.

Les acomptes antérieurement payés resteront acquis à MOBIREPORT à titre de clause pénale.

BON DE COMMANDE

DuplicataContact : Sarah POLLET
Tel : 06 09 72 20 36

N° Commande : 4507CACM588

Date de commande 01/08/2025

N° de tiers : 751064
Code filiale 4507Adresse de livraison
KEOLIS MONTARGIS
16 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 VILLEMANDEUR

Tel : 02 38 85 66 56

MOBIREPORT

120 ROUTE DES MACARONS
06560 VALBONNE
FRANCE

Tel :

**** Le format du bon de commande Keolis a changé MAIS l'adresse d'envoi des factures reste IDENTIQUE :
PORTAIL DE DEMATERIALISATION ou TSA - NE PAS ENVOYER VOS FACTURES EN FILIALE ****

Commentaires :

Demandeur(s) : Justine THOMAS

N°	Réf. Kapp Dest.	Désignation	Réf. Fournisseur	Qté (unités)	Prix Net HT Remise	Total HT	Pour le
10	G001370	Consommables pour impression infos voyageurs	DEVIS DE202502036	UN	426,00		01/08/25

TOTAL HT :	349,32	EUR
Montant TVA 20,00 % :	69,86	EUR
TOTAL TTC :	419,18	EUR

Emis par : Sarah POLLET
Email : sarah.pollet@keolis.comTel : 06 09 72 20 36
Fax :

Validé par : Sarah POLLET

Après négociations entre les parties à partir des CGV du Fournisseur, les parties sont convenues que les conditions applicables à la présente commande sont les CGA du Client disponibles à l'adresse suivante www.keolis.com dans la rubrique « Espace fournisseurs » disponible en bas de page du site.
Modalités de paiement : Selon contrat cadre établi avec Keolis; 40 jours à compter de la date facture par virement à défaut**Important : Les factures doivent indiquer le N° de commande, la date de commande et le N° de bon de livraison.
Une facture ne peut être associée qu'à une seule commande.**

Mode d'envoi des factures	OU	Adresse de facturation / Siège Social :
1. Par le portail de chargement des factures :	2. Par courrier	KEOLIS MONTARGIS - 16 RUE DE LA BARAUDIERE
Contacter	TSA 70001	45700 VILLEMANDEUR - FRANCE
infos.dematerialisation@keolis.com	93417 SAINT-DENIS Cedex	- Tel : 02 38 85 66 56 -
Pour ouverture des accès		SARL au capital de 163.280,00 EUR - RCS 325600393 SIRET 3256003930053 - TVA intraco. FR36325600393



Devis DE202502036
En date du : 19/06/2025
Réf. client : KEOMON0822

120 route des macarons - BSS
06560 Valbonne Sophia Antipolis
France
Votre contact administratif : Franck WILLAERT
Mobile : 06 28 62 93 24
Email : f.willaert@matawan-mobility.com

KEOLIS MONTARGIS
16 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 Villemandeur
France

Objet : CONSOMMABLES

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
T47	Fourniture de rouleaux de 2600 pastilles repositionnables	2,00	175,00 unité	20,00 % (70,00)	350,00
T39	Fourniture de rouleaux double-face spécial fond de cadre	2,00	23,00 unité	20,00 % (9,20)	46,00
T39	Fourniture kits de pose (offert)	4,00	0,00 unité	20,00 % (0,00)	0,00
T03	Emballage soigné et transport	1,00	30,00 unité	20,00 % (6,00)	30,00

Total net HT 426,00 €
TVA 20,00% 85,20 €
Montant total TTC 511,20 €

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, Bon pour accord' :

"Lu et approuvé, Bon pour
accord"

KEOLIS MONTARGIS
16 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR - Tél. : 02 38 85 66 56
SIREN - SIRET 325 600 393 00053

Date de validité : 19/07/2025
Moyen de règlement : virement bancaire
Délai de règlement : à 40 jours
Date limite de règlement : 29/07/2025

CONDITIONS DE REGLEMENT/PAIEMENT EN PJ

Conformément aux termes de la loi du 12 mai 1980, MOBIREPORT se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires.

En cas de cessation de paiement du client, MOBIREPORT peut revendiquer les produits.
Les acomptes antérieurement payés resteront acquis à MOBIREPORT à titre de clause pénale.



Facture FA202501429
En date du : 04/08/2025
Réf. client : KEOMON0822
Bon de commande : 4507CACM588

120 route des macarons - BSS
06560 Valbonne Sophia Antipolis

France

Votre contact administratif : Franck WILLAERT

Mobile : 06 28 62 93 24

Email : f.willaert@matawan-mobility.com

KEOLIS MONTARGIS
16 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 Villemandeur
France

Objet : CONSOMMABLES

Nom / Code	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
T39	Fourniture de rouleaux double-face spécial fond de cadre	2,00	23,00 unité	20,00 % (9,20)	46,00
T39	Fourniture kits de pose (offert)	4,00	0,00 unité	20,00 % (0,00)	0,00
T03	Emballage soigné et transport	1,00	30,00 unité	20,00 % (6,00)	30,00
					Total net HT 76,00 €
					TVA 20,00% 15,20 €
					Montant total TTC 91,20 €
					Total à régler 91,20 €

Moyen de règlement : virement bancaire

Délai de règlement : à 40 jours

Date limite de règlement : 13/09/2025

CONDITIONS DE REGLEMENT/PAIEMENT EN PJ

Conformément aux termes de la loi du 12 mai 1980, MOBIREPORT se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires.

En cas de cessation de paiement du client, MOBIREPORT peut revendiquer les produits.

Les acomptes antérieurement payés resteront acquis à MOBIREPORT à titre de clause pénale.

DEVIS

Commande n°

Client
 KEOLIS

Référence AO BUS
 N°TVA FR36325600393
 N°Siret 32560039300053

 KEOLIS MONTARGIS
 TSA 70001

93417 Saint Denis Cedex

Dossier suivi par : Marion CLEMENT

A la validation du devis un acompte de 30 % vous sera demandé.

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VCREA	CREATION GRAPHIQUE <i>Fichiers fournis par le client sans traits de coupe</i>	1,00	0,00	0,00
VSEPANPVC	PANNEAU FOND POTEAU <i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant + 2 trous haut Ø10 mm à 35mm du bord latéral et 5 mm du bord haut. Format 249 x 949 mm</i>	550,00	7,10	3 905,00
	VISUEL SELON FICHIER CLIENT <i>!\\ Si retour client S26 = 50 pièces pour S29, le reste pour S31</i>			
VSEPANPVC	23.4 <i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 997 x 783 mm</i>	85,00	23,40	1 989,00
	VISUEL SELON FICHIER CLIENT <i>!\\ Si retour client S26 = 21 pièces pour S29, le reste pour S31</i>			
VSEPANPVC	PANNEAU FOND ABRIBUS 812*1213 <i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 812 x 1213 mm</i>	15,00	29,50	442,50
	VISUEL SELON FICHIER CLIENT <i>!\\ Si retour client S26 commande prête pour S31</i>			
VSEPANPVC	PANNEAU FOND ABRIBUS 1135*880 <i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 1135 x 880 mm</i>	10,00	29,90	299,00
	VISUEL SELON FICHIER CLIENT <i>!\\ Si retour client S26 commande prête pour S31</i>			
VSEPANPVC	PANNEAU FOND 1195*800 <i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 1195 x 800 mm</i>	2,00	28,70	57,40
	VISUEL SELON FICHIER CLIENT <i>!\\ Si retour client S26 commande prête pour S31</i>			
	RETRAIT AGENCE			

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT

KEOLIS MONTARGIS
16 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR. Tél.: 02 38 85 66 56
SIREN - SIRET 325 600 393 00053

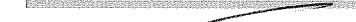
Page 2

Date Validation

Signature

"Bon pour Accord"

27 06 2025.



Bon pour accord.

Ce devis est valable 1 mois

Total HT 6 692,90

Escompte 0,00

Port HT

TVA 1 338,58

Acompte 0,00

TOTAL TTC

8 031,48 €

Nous vous rappelons qu'une autorisation de la mairie est obligatoire pour tout changement d'enseigne ou de façade. Si la pose est demandée par le client sans la validation de la mairie, le client a la responsabilité de toutes les conséquences induites.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

1ère commande : Paiement intégral à la commande

Commandes suivantes : Acompte de 30% à la commande, pour les particuliers le règlement est à réception de marchandise.

Le solde doit être réglé dans le délai des 30 jours après sa date d'émission, sauf accord préalable, à date d'échéance selon vos modalités de règlement.

Règlement de préférence par virement bancaire, les chèques, cartes bleues ou espèces sont acceptés.

ecosystem
recycler c'est protéger

sign'
Accessibilité
L'expertise

*****Tous véhicules entrant dans nos ateliers pour mise en publicité devront être lavés au préalable sous réserve d'une majoration de 45€ HT par véhicule.*****

L'éco-participation DEEE :

Il s'agit d'un montant payé par les consommateurs pour tout achat d'un appareil neuf et reversé à un Eco-organisme qui a pour mission de prendre en charge le traitement et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Tout retard de paiement engendrera une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. (art.L442-6, al12 et L441-3 du C.C)

FESPA
FRANCE
ASSOCIATION

RESERVE DE PROPRIETE:

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

SIRET : 4841353300013

N°TVA FR73484135330

N°FA25070105 du 31/07/2025

FACTURE

Commande n°

KEOLIS

DE25060144

FR36325600393

32560039300053

Livraison

RECUP CLIENT

Référence

AO ABRIS BUS

KEOLIS MONTARGIS
TSA 70001

93417 Saint Denis Cedex

Changement de RIB en bas de la facture

Dossier suivi par : Marion CLEMENT

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VCREA	CREATION GRAPHIQUE <i>Fichiers fournis par le client sans traits de coupe</i>	1,00	0,00	0,00
VSEPANPVC PANNEAU FOND POTEAU	<i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant + 2 trous haut Ø10 mm à 35mm du bord latéral et 5 mm du bord haut. Format 249 x 949 mm</i>	550,00	7,10	3 905,00
	<i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>			
	<i>/!\ Si retour client S26 = 50 pièces pour S29, le reste pour S31</i>			
VSEPANPVC PANNEAU FOND ABRIS BUS 997*783	<i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 997 x 783 mm</i>	85,00	23,40	1 989,00
	<i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>			
	<i>/!\ Si retour client S26 = 21 pièces pour S29, le reste pour S31</i>			
VSEPANPVC PANNEAU FOND ABRIS BUS 812*1213	<i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 812 x 1213 mm</i>	15,00	29,50	442,50
	<i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>			
	<i>/!\ Si retour client S26 commande prête pour S31</i>			
VSEPANPVC PANNEAU FOND ABRIS BUS 1135*880	<i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 1135 x 880 mm</i>	10,00	29,90	299,00
	<i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>			
	<i>/!\ Si retour client S26 commande prête pour S31</i>			
VSEPANPVC PANNEAU FOND ABRIS BUS 1195*800	<i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 1195 x 800 mm</i>	2,00	28,70	57,40
	<i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>			
	<i>/!\ Si retour client S26 commande prête pour S31</i>			
VSEPANPVC PANNEAU FOND ABRIS BUS 1070*870	<i>Fourniture et exécution d'un PVC 500µ impression recto + plastification anti UV brillant Format 1070 x 870 mm</i>	1,00	27,90	27,90
	<i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>			

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
	/!\ commande prête pour S31			
	RETRAIT AGENCE			

Page 2

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Port HT	Total TTC	Acompte	TOTAL TTC
C20	6 720,80	20%	1 344,16	6 720,80	0,00		8 064,96	0,00	8 064,96 €
Total	6 720,80		1 344,16						
Conditions de règlement : Paiement à 45 jours nets									
Date d'échéance 30/08/2025									
A REGLER									
8 064,96 €									

CONDITIONS DE REGLEMENT :

1ère commande : Paiement intégral à la commande

Commandes suivantes : Acompte de 30% à la commande

Le solde doit être réglé dans le délai des 30 jours après sa date d'émission, sauf accord préalable, à date d'échéance selon vos modalités de règlement.

Règlement de préférence par virement bancaire, les chèques, cartes bleues ou espèces sont acceptés.

Tout retard de paiement engendrera une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. (art. L. 441-10 II et D. 441-5 du Code du Commerce)

L'éco-participation DEEE :

Il s'agit d'un montant payé par les consommateurs pour tout achat d'un appareil neuf et reversé à un Eco-organisme qui a pour mission de prendre en charge le traitement et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Questionnaire de satisfaction,
suivez le QR code:



ecosystem
recycler c'est protéger

BANQUE POPULAIRE
IBAN FR76 1870 7002 2031 1214 5844 740
BIC CCPFRPPVER
Domiciliation ORLEANS

RESERVE DE PROPRIETE:

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

DEVIS

Commande n°

Client
KEOLIS

Référence POTEAU PROVIS
N°TVA FR36325600393
N°Siret 32560039300053

KEOLIS MONTARGIS
TSA 70001

93417 Saint Denis Cedex

Dossier suivi par : Marion CLEMENT

A la validation du devis un acompte de 30 % vous sera demandé.

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VCREA	CREATION GRAPHIQUE <i>Création des fichiers de mise en production</i>	1,00	0,00	0,00
VSIADNU	POTEAU 410*410 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif pose facile imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Format 410 x 410 mm.</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	13,00	8,40	109,20
VSIADNU	POTEAU 450*450 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif pose facile imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Format 450 x 450 mm.</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	5,00	10,10	50,50
VSIADNU	POTEAU 350*350 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif pose facile imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Format 350 x 350 mm.</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	4,00	6,10	24,40
RETRAIT AGENCE				

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT

Page 2

Date Validation
Signature
"Bon pour Accord"



Nous vous rappelons qu'une autorisation de la mairie est obligatoire pour tout changement d'enseigne ou de façade. Si la pose est demandée par le client sans la validation de la mairie, le client a la responsabilité de toutes les conséquences induites.

Total HT 184,10
Escompte 0,00
Port HT
TVA 36,82
Acompte 0,00

TOTAL TTC
220,92 €

A régler 220,92

CONDITIONS DE REGLEMENT :

1ère commande : Paiement intégral à la commande

Commandes suivantes : Acompte de 30% à la commande, pour les particuliers le règlement est à réception de marchandise.

Le solde doit être réglé dans le délai des 30 jours après sa date d'émission, sauf accord préalable, à date d'échéance selon vos modalités de règlement.

Règlement de préférence par virement bancaire, les chèques, cartes bleues ou espèces sont acceptés.



*****Tous véhicules entrant dans nos ateliers pour mise en publicité devront être lavés au préalable sous réserve d'une majoration de 45€ HT par véhicule.*****

L'éco-participation DEEE :

Il s'agit d'un montant payé par les consommateurs pour tout achat d'un appareil neuf et reversé à un Eco-organisme qui a pour mission de prendre en charge le traitement et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Tout retard de paiement engendrera une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. (art.L442-6, al12 et L441-3 du C.C)



RESERVE DE PROPRIETE:

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

FACTURE

Commande n°

KEOLIS

DE25070108

FR36325600393

32560039300053

N°devis

N°TVA

N°Siret

Livraison

RECUP CLIENT

POTEAU PROVIS

Référence

 KEOLIS MONTARGIS
 TSA 70001

93417 Saint Denis Cedex

Changement de RIB en bas de la facture

Dossier suivi par : Marion CLEMENT

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VCREA	CREATION GRAPHIQUE <i>Création des fichiers de mise en production</i>	1,00	0,00	0,00
VSIADNU	POTEAU 410*410 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif pose facile imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Format 410 x 410 mm.</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	13,00	8,40	109,20
VSIADNU	POTEAU 450*450 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif pose facile imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Format 450 x 450 mm.</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	5,00	10,10	50,50
VSIADNU	POTEAU 350*350 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif pose facile imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Format 350 x 350 mm.</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	4,00	6,10	24,40
RETRAIT AGENCE				

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
-----------	-------------	-----	------------	------------

Page 2

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Port HT	Total TTC	Acompte	TOTAL TTC
C20	184,10	20%	36,82	184,10	0,00		220,92	0,00	220,92 €
Total	184,10		36,82						
Conditions de règlement : Paiement à 45 jours nets									A REGLER
									220,92 €

CONDITIONS DE REGLEMENT :

1ère commande : Paiement intégral à la commande

Commandes suivantes : Acompte de 30% à la commande

Le solde doit être réglé dans le délai des 30 jours après sa date d'émission, sauf accord préalable, à date d'échéance selon vos modalités de règlement.

Règlement de préférence par virement bancaire, les chèques, cartes bleues ou espèces sont acceptés.

Tout retard de paiement engendrera une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. (art. L. 441-10 II et D. 441-5 du Code du Commerce)

L'éco-participation DEEE :

Il s'agit d'un montant payé par les consommateurs pour tout achat d'un appareil neuf et reversé à un Eco-organisme qui a pour mission de prendre en charge le traitement et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Questionnaire de satisfaction,
suivez le QR code:



ecosystem
recycler c'est protéger

BANQUE POPULAIRE
IBAN FR76 1870 7002 2031 1214 5844 740
BIC CCPFRPPVER
Domiciliation ORLEANS

RESERVE DE PROPRIETE:

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

DEVIS

Commande n°

Client
 KEOLIS

Référence ADH ARRETS BUS
N°TVA FR36325600393
N°Siret 32560039300053

 KEOLIS MONTARGIS
 TSA 70001

93417 Saint Denis Cedex

Dossier suivi par : Marion CLEMENT

A la validation du devis un acompte de 30 % vous sera demandé.

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VCREA	CREATION GRAPHIQUE <i>Fichiers fournis par vos soins</i>	1,00	0,00	0,00
	PEM MIRABEAU			
VSEADPOL	ADHESIF - REF01-Habillage vitres latérales-Mirabeau Quai A <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>A poser sur les 2 vitres latérales : intérieur + extérieur</i> <i>Format 600 x 340 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	4,00	10,20	40,80
VSEADPOL	ADHESIF - REF02-Habillage vitres latérales-Mirabeau Quai B <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>A poser sur les 2 vitres latérales : intérieur + extérieur</i> <i>Format 600 x 340 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	4,00	10,20	40,80
VSEADPOL	ADHESIF - REF03-Adhesif plan PEM Mirabeau <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Pose en intérieur et au dos de l'abris dans chacun des 2 arrêts</i> <i>Format 1000 x 790 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	8,00	39,50	316,00
VSEADPOL	ADHESIF - REF04-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai A 1100*225 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>1 exemplaire de chaque visuel</i> <i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i> <i>Format 1100 x 225 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	2,00	12,37	24,74
VSEADPOL	ADHESIF - REF04-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai A 1100*475 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i>	2,00	26,12	52,24

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
	<p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 475 mm</i></p> <p>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</p>			
VSEADPOL	<p>ADHESIF - REF05-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai B 1100*225</p> <p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 225 mm</i></p> <p>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</p>	2,00	12,37	24,74
VSEADPOL	<p>ADHESIF - REF05-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai B 1100*475</p> <p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 475 mm</i></p> <p>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</p>	2,00	26,12	52,24
VSEADPOL	<p>ADHESIF - REF06-jalonnement-Office de Tourisme</p> <p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 380 mm</i></p> <p>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</p>	2,00	20,90	41,80
VSEADPOL	<p>ADHESIF - REF07-Plaque-frontale-Mirabeau</p> <p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1200 x 150 mm</i></p> <p>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</p>	2,00	9,00	18,00
VSEADPOL	<p>ADHESIF - REF08-Plaque-frontale-Mirabeau</p> <p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose sur les 4 plaques frontales des 2 abribus Mirabeau</i></p> <p><i>Format 1200 x 150 mm</i></p> <p>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</p>	2,00	9,00	18,00
	PEM GARE			
VSEADPOL	<p>ADHESIF - REF01-Jalonnement-Gare Quai A</p> <p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>Pose intérieur abribus</i></p> <p><i>Format 450 x 500 mm</i></p> <p>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</p>	1,00	11,25	11,25

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VPOSE	POSE	1,00	875,00	875,00

Page 3

Date Validation
Signature
"Bon pour Accord"

28 / 07 / 2025
Bon pour Accord
KEOLIS MONTARGIS
16 Rue de la Baraudière
Ce devis est valable 1 mois
SIREN - SIRET 325 600 393 00053

Total HT	1 515,61
Escompte	0,00
Port HT	
TVA	303,12
Acompte	0,00
TOTAL TTC	1 818,73 €

A régler 1 818,73

Nous vous rappelons qu'une autorisation de la mairie est obligatoire pour tout changement d'enseigne ou de façade. Si la pose est demandée par le client sans la validation de la mairie, le client a la responsabilité de toutes les conséquences induites.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

1ère commande : Paiement intégral à la commande

Commandes suivantes : Acompte de 30% à la commande, pour les particuliers le règlement est à réception de marchandise.

Le solde doit être réglé dans le délai des 30 jours après sa date d'émission, sauf accord préalable, à date d'échéance selon vos modalités de règlement.

Règlement de préférence par virement bancaire, les chèques, cartes bleues ou espèces sont acceptés.

Tous véhicules entrant dans nos ateliers pour mise en publicité devront être lavés au préalable sous réserve d'une majoration de 45€ HT par véhicule.

L'éco-participation DEEE :

Il s'agit d'un montant payé par les consommateurs pour tout achat d'un appareil neuf et reversé à un Eco-organisme qui a pour mission de prendre en charge le traitement et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Tout retard de paiement engendrera une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. (art.L442-6, al12 et L441-3 du C.C)

ecosystem
recycler c'est protéger

sign'
Accessibilité L'expertise

FESPA
FRANCE
ASSOCIATION

RESERVE DE PROPRIETE:

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

SIRET : 4841353300013

N°TVA FR73484135330

N°FA25080053 du 21/08/2025

FACTURE

Commande n°

KEOLIS

DE25070102

FR36325600393

32560039300053

N°devis

N°TVA

N°Siret

Livraison

POSE N18

Référence

ADH ARRETS BUS

KEOLIS MONTARGIS
TSA 70001

93417 Saint Denis Cedex

Changement de RIB en bas de la facture

Dossier suivi par : Marion CLEMENT

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VCREA	CREATION GRAPHIQUE <i>Fichiers fournis par vos soins</i>	1,00	0,00	0,00
	PEM MIRABEAU			
VSEADPOL	ADHESIF - REF01-Habillage vitres latérales-Mirabeau Quai A <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>A poser sur les 2 vitres latérales : intérieur + extérieur</i> <i>Format 600 x 560 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	4,00	10,20	40,80
VSEADPOL	ADHESIF - REF02-Habillage vitres latérales-Mirabeau Quai B <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>A poser sur les 2 vitres latérales : intérieur + extérieur</i> <i>Format 600 x 650 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	4,00	10,20	40,80
VSEADPOL	ADHESIF - REF03-Adhesif plan PEM Mirabeau <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>Pose en intérieur et au dos de l'abris dans chacun des 2 arrêts</i> <i>Format 1000 x 790 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	8,00	39,50	316,00
VSEADPOL	ADHESIF - REF04-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai A 1100*225 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>1 exemplaire de chaque visuel</i> <i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i> <i>Format 1100 x 225 mm</i> <i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i>	2,00	12,37	24,74
VSEADPOL	ADHESIF - REF04-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai A 1100*475 <i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i> <i>1 exemplaire de chaque visuel</i>	2,00	26,12	52,24

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
	<p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 475 mm</i></p> <p><i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i></p>			
VSEADPOL	ADHESIF - REF05-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai B 1100*225	2,00	12,37	24,74
	<p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 225 mm</i></p> <p><i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i></p>			
VSEADPOL	ADHESIF - REF05-Jalonnement-pieton-Mirabeau-Quai B 1100*475	2,00	26,12	52,24
	<p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 475 mm</i></p> <p><i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i></p>			
VSEADPOL	ADHESIF - REF06-jalonnement-Office de Tourisme	2,00	20,90	41,80
	<p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1100 x 380 mm</i></p> <p><i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i></p>			
VSEADPOL	ADHESIF - REF08-Plaque-frontale-Mirabeau	2,00	9,00	18,00
	<p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>Pose intérieur + extérieur abribus : voir guide de pose</i></p> <p><i>Format 1200 x 150 mm</i></p> <p><i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i></p>			
VSEADPOL	ADHESIF - REF09-Plaque-frontale-Mirabeau	2,00	9,00	18,00
	<p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>1 exemplaire de chaque visuel</i></p> <p><i>Pose sur les 4 plaques frontales des 2 abribus Mirabeau</i></p> <p><i>Format 1200 x 150 mm</i></p> <p><i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i></p>			
	PEM GARE			
VSEADPOL	ADHESIF - REF01-Jalonnement-Gare Quai A	1,00	11,25	11,25
	<p><i>Fourniture et exécution d'un adhésif polymère imprimé + plastification anti UV brillante</i></p> <p><i>Pose intérieur abribus</i></p> <p><i>Format 450 x 175 mm</i></p> <p><i>VISUEL SELON FICHIER CLIENT</i></p>			

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant HT
VPOSE	POSE	1,00	875,00	875,00

Page 3

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Port HT	Total TTC	Acompte	TOTAL TTC
C20	1 515,61	20%	303,12	1 515,61	0,00		1 818,73	0,00	1 818,73 €
Total	1 515,61		303,12						
Conditions de règlement : Paiement à 45 jours nets									
Date d'échéance 20/09/2025									
A REGLER									
1 818,73 €									

CONDITIONS DE REGLEMENT :

1ère commande : Paiement intégral à la commande

Commandes suivantes : Acompte de 30% à la commande

Le solde doit être réglé dans le délai des 30 jours après sa date d'émission, sauf accord préalable, à date d'échéance selon vos modalités de règlement.

Règlement de préférence par virement bancaire, les chèques, cartes bleues ou espèces sont acceptés.

Tout retard de paiement engendrera une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. (art. L. 441-10 II et D. 441-5 du Code du Commerce)

L'éco-participation DEEE :

Il s'agit d'un montant payé par les consommateurs pour tout achat d'un appareil neuf et reversé à un Eco-organisme qui a pour mission de prendre en charge le traitement et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Questionnaire de satisfaction,
suivez le QR code:



ecosystem
recycler c'est protéger

BANQUE POPULAIRE
IBAN FR76 1870 7002 2031 1214 5844 740
BIC CCPFRPPVER
Domiciliation ORLEANS

RESERVE DE PROPRIETE:

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

Devis	Montant HT	Facture	Montant HT	Commentaire	Ecart devis / facture
1. Yvelise D122025 3500€	3 500,00 €	1. YVELISE FF021923 (D122025) 3500€	3 500,00 €		- €
2. Yvelise D152025 3500€	3 500,00 €	2. Yvelise FF022283 (D152025) 3500€	3 500,00 €		- €
3. Yvelise D162025 2800€	2 800,00 €		2 800,00 €	Commande non encore passée	- €
4. Anne-Lise D202503-20 4200€	4 200,00 €	4. Anne-Lise FF022223 (D202503-20) 4200€	4 200,00 €		- €
5. Anne-Lise D202507-31 3412,50€	3 412,50 €	5. Anne-Lise FF022335 (D202507-31) 3412,50€	3 412,50 €		- €
6. WanReport DE202502020 8956€	8 956,00 €	6. WanReport FF022449 (DE202502020) 8956€	8 956,00 €		- €
7. WanReport DE202502034 4056,50€	4 056,50 €	7. WanReport FF022450 (DE202502034) 4056,50€	4 056,50 €		- €
8. WanReport DE202502036 426€	426,00 €	8. WanReport FF022479 (DE202502036) 76€	76,00 €		0,68 €
		8. WanReport CACM588 349,32€	349,32 €	Facture non reçue	
9. Pub Colaut DE25060144 6692,90€	6 692,90 €	9. Pub Colaut FF022555 (DE25060144) 6720,80€	6 720,80 €		- 27,90 €
10. Pub Colaut DE25070108 184,10€	184,10 €	10. Pub Colaut FF022550 (DE25070108) 184,10€	184,10 €		- €
11. Pub Colaut DE25070102 1515,61€	1 515,61 €	11. Pub Colaut FF022551 (DE25070102) 1515,61€	1 515,61 €		- €

39 243,61 €

39 270,83 €